

ENVIRONNEMENT :

C'est le printemps !

Nuisances sonores :

Tondeuses, débrousailluses et tronçonneuses peuvent être utilisées en semaine de **8h30 à 19h30**, les **samedis de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 10h à 12h**.
Pensez à vos voisins !

Terrains en friche - taille de haie :

Chaque propriétaire doit entretenir son terrain afin d'éviter incendies et prolifération de nuisibles. La taille de haie, en limite de propriété, est à la charge du propriétaire.

Sacs jaunes et containers enterrés :

Nous vous rappelons encore une fois que seules les bouteilles en plastiques, les briques, cartons et boîtes métalliques ainsi que les journaux, revues et magazines doivent être mis dans les sacs jaunes.

Les cartons de taille supérieure aux sacs sont à déposer à la déchetterie.

A noter : les cartouches d'encre d'imprimantes ou autre doivent être rapportées au lieu d'achat : obligation de reprise du producteur/vendeur.

A l'attention des plaisanciers :

Au retour de vos sorties en mer, les conteneurs enterrés du Kelell et du port sont à votre disposition !

Déchetterie de Taulé :

Nouvel horaire

La déchetterie de Taulé est ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les dimanches et mardis.

Moment d'histoire communale :

« Séance extraordinaire du 28 décembre 1924

Construction d'un casino.

M. le Président communique au Conseil une demande d'autorisation de construire un casino dans notre Commune de M. Bourrel, demeurant 8 rue Lapeyrère Paris XVIIIè.

Par cette demande, M. Bourrel sollicite le Conseil de vouloir bien émettre un avis favorable à sa demande.

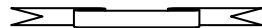
Dans le cas où cet avis serait émis, la Commune percevrait 5% sur le produit brut des jeux. En plus, M. Bourrel s'engage à donner à la Commune une somme de 1000 francs ainsi qu'une soirée de bienfaisance au profit des pauvres.

Le Conseil,

Vu la demande de M. Bourrel

Considérant que la station balnéaire de la Commune de Carantec est plutôt une station familiale que mondaine,,

Que la construction d'un casino nuirait à cet état de choses et ferait désertir cette station par les baigneurs qui y viennent actuellement. émet un avis défavorable à cette demande. »



Les prochaines informations paraîtront dans le bulletin de Juin 2009 qui sera distribué comme à l'accoutumée chez les commerçants.

Toute information concernant ce mois sera à faire parvenir **avant le 15 mai 2009**

soit par écrit à l'accueil de la mairie
soit au 06 17 91 97 50

Le bulletin de juin sera suivi du grand bulletin d'été habituel.



BULLETIN DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE N° 6 MAI 2009

EVENEMENTS DU MOIS

REUNION DE QUARTIER **ST GUENOLE KERUGUELEN**

**LE 12 MAI
18H EN MAIRIE**

Le périmètre défini de ce quartier
est affiché en mairie



CREATIONS ET PEINTURE **Exposition** 16 et 17 mai en mairie



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

8h.30 12h/13h.30 18h du lundi au vendredi

Le samedi de 9h à 12h.

02 98 67 00 30

Fax : 02 98 67 07 44

www.ville-carantec.com

Office du Tourisme

4 rue Pasteur : 02 98 67 00 43

www.carantec-tourisme.com

Bibliothèque

4 rue Pasteur : 02 98 78 31 17

Cinéma

Place de l'Etoile : 02 98 78 30 49

www.cinetoile-carantec.org

CCAS

Permanence le mardi matin en mairie
de 9h à 12h.

État Civil :

Mise en place le **28 avril 2009** du **passport biométrique**.

Les communes accréditées pour accueillir les demandes de passeport biométrique sont, dans notre périmètre : Morlaix, St Pol de Léon . A partir de cette date les demandeurs de passeport doivent se présenter dans l'une ou l'autre de ces mairies.

Réunion de quartier :

Quartier de **St Guénolé—Keruguelen**

La réunion se tiendra en mairie le **12 mai à 18h**. Le périmètre concerné est indiqué en orange sur la carte à l'entrée de la mairie.

Campagne 2009 de lutte collective de piégeage des rongeurs aquatiques.

La FEFIDEC—Fédération Finistérienne des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles— et le Syndicat Mixte du Haut Léon organisent de nouveau une lutte collective de piégeage des rongeurs aquatiques sur notre commune. Ces animaux originaires des Etats-Unis sont à l'origine de nombreux problèmes (pertes de terrains agricoles, dégradation de la qualité de

l' eau et du milieu aquatique, transmission de certaines maladies à l'homme et aux animaux...) Il est donc primordial de limiter leur prolifération.

La campagne 2009 se déroulera d'avril à juin. Des cages pièges seront mises à la disposition des piégeurs bénévoles et une indemnité de 3,5€ par capture sera versée.

Vous vous sentez concernés et souhaitez intégrer l'équipe de piégeurs bénévoles (selon votre disponibilité : quelques jours, une semaine..) contactez :

Maël PEDEN , technicien FEFIDEC

02 98 43 04 44

Ronan ALLAIN, technicien de rivière, SMHL

02 98 79 64 89

Restos du cœur :

Les restos du cœur seront ouverts au Foyer des Personnes Agées à Kéroulas en St Pol de Léon : Inscriptions : les **lundi 4 et mardi 5 mai** de 9h à 11h.

Se munir des relevés CAF— ASSEDIC—

Bulletins de salaire-loyer ou bail.

Distribution : de 9h à 11h

Les mercredis 6 et 20 mai

Les jeudis 4 et 18 juin

Les jeudis 2,16 et 30 juillet

INSEE :

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'INSEE réalise cette enquête entre le 11 mai et le 27 juin : elle porte, entre autres, sur les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé. Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé des les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

TRAVAUX :

- ° remise en état de la Grenouillère au Clouët
- ° Fin des travaux de l'extension du Local Jeunes
- ° Dépôt d'enrobé sur la route principale de Callot
- ° Élagage des arbres sur différents sites communaux.
- ° Confection et mise en place d'un deuxième escalier sur la plage du Clouët.
- ° Reconfiguration de la place de la mairie.

SEO/Lyonnaise des Eaux :

Le conseil municipal du 15 décembre 2005 a autorisé le transfert du contrat d'affermage eau et assainissement de la SEO à la Lyonnaise des Eaux. Cela explique le changement du libellé de vos factures d'eau .



VIE DES ASSOCIATIONS :

N'oubliez pas de prendre votre COURRIER EN MAIRIE. IL S'ACCUMULE ! Le demander à l'accueil.

Association « Airs de fête » :

Les manifestations 2009 se dérouleront comme suit :

Les spectacles gratuits « **Place aux mômes** » tous les jeudis du **16 juillet au 27 août**

Le **13 juillet** : Feu d'artifice au Kelenn et bal populaire, place de l'église

Le **26 juillet**, à partir de 12h au Kelenn, « Moules frites » et chants marins animés par le groupe « Barabard ».

Le **14 août**, feu d'artifice au port, précédé de la retraite aux flambeaux .

Toutes ces dates vous seront rappelées dans les futurs bulletins avec toutes les précisions requises.

Cinéma :

Le mois de mai débutera avec « l'Enquête » A noter le **vendredi 8 mai** dans le cadre des films du patrimoine « Zabriskie Point » réalisé en 1970 par Michel Angelo Antonioni. Un film insaisissable et expérimental du réalisateur italien.

Créations et peinture :

L'association organise une exposition des travaux de ses adhérentes, à la mairie, le **samedi 16 mai** de 14h à 19h et le **dimanche 17 mai** de 10h à 18h. :

Peinture sur porcelaine, encadrement, cartonage, broderies, sculpture sur terre, aquarelle, patchwork...

Tombola avec de nombreux lots réalisés par les différents ateliers.

Foyer pour Tous :

Sortie dans la région de Plouguerneau: le **mercredi 13 mai**. Départ à 8h30 place de la mairie, retour vers 18h30.

Inscription jusqu'au **5 mai** : 02 98 67 01 89

Golf :

Journée portes ouvertes « Tous au Golf »

Le **dimanche 10 mai** toute la journée.

Gymnastique pour Tous :

Balade et repas dans la vallée du Trieux le **19 juin**. Départ de Carantec à 9h place de la mairie.

Les inscriptions sont encore possible jusqu'au **4 mai** au 02 98 67 09 84.

Château du Taureau :

Horaires d'embarquement du **mois de Mai** à Carantec :

1er mai 13h

2 mai : 10h15 / 14h visite théâtrale

3 mai : 10h45 avec pique-nique (retour 13h30) /15h15

9 mai : 9h

10 mai : 9h30

14 mai : 11h

16 mai : 10h30 /13h45 visite chantée

17 mai : 11h / 14h

18 mai : 10h30/14h30

19 mai : 11h / 15h

31 mai : 10h / 14h

COMMERCES :

Canopia :

Les **samedi 16 et dimanche 17 mai**, le camping village Les Mouettes organise deux journées portes ouvertes pour les Carantécois.

C' est l'occasion de découvrir les installations du camping et de mieux comprendre comment fonctionne cet équipement touristique qui fêtera bientôt ses 40 ans d'existence. Visite libre et gratuite de 10h à 17h non stop.

Cabinet de podologie :

Nous apprenons le départ de Madame M.J.

Schmitt-Dussaulx—13 rue Pasteur —.

Le cabinet sera repris dès la première semaine de mai par Mlle Claudine Bianic.